

Attention!! Attention!!

Franchir le pont-tunnel Louis-H. Lafontaine à vélo, est-ce possible?

30 kilomètres de moins à franchir pour les cyclistes de l'Est de Montréal ?

Avec la future construction du pont de l'autoroute 25 reliant la Rive Sud de Montréal à la Rive Nord, lequel sera doté d'une piste cyclable, il serait possible pour les cyclistes, travailleurs, cyclo-touristes, cyclo-sportifs résidant dans l'Est (Varenes, Boucherville, Longueuil Est, Ste-Julie, St-Amable, Anjou, Montréal Est, St-Léonard, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Repentigny, etc.) de ne pas avoir à faire un détour de 30 à 40 kilomètres pour traverser le fleuve, hiver comme été. Nous avons tous compris, compte tenu du temps qu'il faut en vélo pour faire ce détour, que la plupart prennent leur automobile, n'était-ce que de partir de Boucherville pour se rendre à La Place Versailles.

Comment éviter ce long détour en temps et en distance ?

En empruntant le pont-tunnel Louis-H. Lafontaine.

Ouvrage inauguré le 11 mars 1967, le pont tunnel est doté, outre les deux corridors autoroutiers nord et sud, d'un troisième tunnel central de service, lequel est incidemment éclairé, ventilé et sous surveillance caméras.

Des deux rives, on peut y avoir accès par les deux cheminées de ventilations présentement dotées d'escaliers.

Dans cette logique de favoriser le déplacement intelligent, écologique, efficace et rentable pour le mieux-être de tous, il serait relativement facile de relier l'île de Laval et de Montréal à la Rive Sud en vélo en évitant à tous les cyclistes un détour de 30 kilomètres et plus en passant par le pont Jacques Cartier.

Une volonté politique dans ce sens, permettrait au ministère des transports, de recommander au ministre responsable des solutions techniques aux fins d'amender les approches nord et sud ainsi que les accès au tunnel central pour les cyclistes.

Les travailleurs du tunnel utilisent d'ailleurs des vélos pour le parcourir. La Rive-Sud, elle, a déjà une passerelle à la hauteur du tunnel permettant aux cyclistes de franchir la 132 et qui mène presque aux abords de la tour de ventilation sud.

Amender la ventilation dans le tunnel central, doter les portes d'évacuation des tunnels autoroutiers en cas d'urgence, d'un mécanisme visant à empêcher les utilisateurs non autorisés d'y avoir accès, amender les descentes dans chacune des tours de façon à permettre aux cyclistes de se rendre au tunnel central sont des solutions regardables en autant que l'on se pose la question : Pourquoi pas plutôt que Pourquoi ?

Oh paradigme, pourquoi, pourquoi n'y avait tu pas pensé ?

Léon Thériault

Véломane

PS Vous pouvez visualiser le video de Radio-Canada au lien suivant :  
<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/5sur5/shtml/clips/395.shtml>